



Mardeuil

Actu'

www.commune-de-mardeuil.com

n°135 - Novembre 2023





6 mai et 13 Juillet : Premiers rendez-vous pour l'apéro des Mardouillats, aux abords de la Fontaine du Jard. Organisé par la section locale des vignerons, le succès fut total, beau temps et convivialité faisant bien les choses. Les habitants sont venus en nombre, le besoin de se rencontrer est réel : environ 200 à 250 personnes présentes.



6 mai : Inauguration de l'exposition « Les mondes parallèles »

De et avec Michel JOLYOT, une invitation dans notre imaginaire, une balade dans la macro-photographie. Epernay Agglo Champagne étant à l'initiative de cette exposition itinérante dans les communes candidates.



1-2 juillet :
Gala du CSM, petits et grands au rendez-vous !
2 jours placés sous le signe du far-ouest ... et de la convivialité
Même le shérif est dans la place !!



17 juillet : feu de végétation dans les vignes

intervention des pompiers et déplacement du maire sur les lieux, l'origine humaine est privilégiée ...

La nature est précieuse, évitons de la blesser !



17 mai : la Canne à Boules à l'honneur !

Michael LALLEMENT, habitant bien connu du village a obtenu la médaille de bronze au concours Lépine à Paris (2023). Diplôme en poche et notoriété en plus, il y gagne en visibilité : presse écrite, vidéo, tout y passe ... 😊



ÉDITO DU MAIRE

121

Réchauffement climatique, sobriété énergétique, pouvoir d'achat, qualité de vie, ces termes anxiogènes minent la vie de nombre de Français.

Chacun recherche la meilleure solution pour tirer son épingle du jeu, ou presque !

Ce qui nous reste de plus précieux ? la paix, le droit de vivre libre, deux notions que certains veulent nous enlever et créant panique, effroi et défiance.

Aucune idéologie, aucune religion ne peuvent avoir ce pouvoir, aucun individu pourvu d'une conscience ne peut en arriver à ces actes gratuits, irréfléchis et barbares.

RIEN ne peut légitimer des pratiques dignes du moyen-âge, empreintes d'une lâcheté sans pareille, d'un aveuglement et d'une froideur intolérable, face à des êtres humains innocents et inoffensifs.

Le désespoir ou la manipulation ne sont pas des excuses.

Ces mots, répétés à loisir, à chaque fois que des drames se répètent, doivent appeler des réponses, doivent, au nom de cette liberté, montrer notre implacable riposte.

Les lois sont faites pour protéger tous les citoyens, et, au nom des droits de l'Homme,

principes allégrement bafoués par des individus sans morale, nous devrions reculer ?

La « peur de rien ni de personne » mène à ces extrêmes.

La défiance envers les forces de l'ordre, envers la République concourent à des postures fanatiques et des actes terroristes qui doivent être combattus, juridiquement, avec sévérité. L'impunité est le terreau de ceux qui sèment la terreur et le chaos.

L'Etat doit réagir, car les discours ne suffisent plus !

La paix et la liberté, attaquées dans notre quotidien, doivent amener des réponses immédiates, à la hauteur des troubles causés.

A trop se poser de limites, on en vient à atrophier le système, à en bloquer l'efficacité. Il en va de notre crédibilité, de notre survie !

Malgré tout, la vie continue, des projets se développent, pour l'attractivité de notre commune, la hausse de la fiscalité communale en 2023 a été limitée au nécessaire et ne sera plus modifiée durant le mandat en cours.

La végétalisation sera accrue, pour créer des îlots de fraîcheur, la sécurisation des cheminements intensifiée afin de limiter la vitesse dans le village et encourager les mobilités douces, la marche, le covoiturage et le bus.

L'urbanisation raisonnée, pour apporter une nouvelle dynamique et pérenniser notre école et nos associations est projetée, avant que la ZAN et le probable PLUi nous contraigne pour des décennies ...

Communication et inclusion des habitants est notre priorité, des réunions publiques seront proposées sur ces thèmes dès que des avancées significatives auront lieu.

Portez-vous bien, soyez sûrs de notre implication au ❤️ de MARDEUIL !



Denis de CHILLOU de CHURET
Maire de Mardeuil

Le nombre d'élèves dans notre école primaire, à la rentrée de septembre 2023, à la différence que nous avons perdu une classe ... une moyenne de 24,2 élèves par classe.

Le Centre d'observation de la société nous indique en décembre 2022 que, « maternelle, primaire : la France est l'un des pays où le nombre d'élèves par classe est le plus élevé parmi les pays riches ».

Cela joue sur l'apprentissage, la qualité de vie à l'école (le bruit, la chaleur, la promiscuité et la sécurité). Enfin, sur nos enseignants qui voient leur quotidien devenir plus difficile !

Ce qui serait jugé inacceptable pour des adultes au travail, l'est finalement pour les plus petits.

Pour en savoir plus : <https://www.observationsociete.fr/education/divers-educ/taille-classe-mater-primaire/>

Votre commune sur Facebook !



Commune de Mardeuil - Marne

ETAT CIVIL

Mariage

Thomas STEINMETZ et Marion DESGRANGES le 08 juillet 2023

Marcellin LAGNEAU et Sandy DANIS le 15 juillet 2023

Naissance

PIERMAY Alba le 05 octobre 2023

Décès

Félicitad BLANCO le 25 avril 2023

Patricia GIRARDIN le 1^{er} mai 2023

Philippe ADAM le 06 juin 2023

Mauricette GILTAT le 29 juin 2023

Denis CONCÉ le 04 août 2023

Jean-Pierre GUIBORAT le 07 août 2023

Nathalie DELEWSKI le 10 octobre 2023

Certaines données peuvent ne pas apparaître, faute d'autorisation des familles

à vos AGENDA ... (sous réserves)

26 novembre : Concert d'automne de l'Harmonie

1er décembre : AG du CSM

8-9-10 décembre : Téléthon (programme à venir)

15 décembre : Arbre de Noël de l'Amicale des écoles

31 décembre : Réveillon par le Club Culturel

13 janvier : Loto du CSM

20 janvier : St Vincent du Syndicat des Vignerons

22 janvier / 30 mars : Distillation à l'alambic communal

we 02/04 février : Cabaret de l'Amicale des écoles

20 mars : Conférence acte II (Salle du Clos des Carelles)

we 22/24 mars : Loto de l'Amicale des écoles

6 avril : 40 ans du Jiu-Jitsu club

14 avril : Concert de printemps de l'Harmonie

28 avril : Brocante du Mardouillat



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actu' à l'autre ... (extraits)



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023

- 1 - Approbation du compte rendu du CM du 03 Avril 2023 : Votes : 15 pour
- 2 - Taxes locales : taux 2023 : Le taux de la TH passe à 23.59% au lieu de 25.11%, Votes : 15 pour
- 3 - Finances : décision modificative n°1, du fait du changement du taux de la TH,
Votes : 17 pour

4 – Préparation des élections sénatoriales

Notre commune compte les électeurs suivants, après recensement des volontés des uns et des autres.
Il nous faut désigner 5 titulaires et 3 suppléants.

Seront candidats titulaires : M de CHILLOU de CHURET, MME LEVEQUE Aurore, M BRIEST David, MME LALLEMENT Martine, M OUY Marcel

Au final, il ressort que seront candidats suppléants : MME LEGIVRON Marie-Claude, M BAUDOIN Jean-Marie, MME BERTHAUD Séverine

- Questions et Informations diverses

- Les travaux rue du Marronnier débuteront le 15 juin prochain

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

- 1 - Approbation du compte rendu du CM du 30 Mai 2023 : Votes : 18 pour
- 2 - CSH : contrat engagement éducatif (CEE) :

Il permet de déroger au droit du travail, pour s'adapter aux activités du centre. Le forfait journalier minimum est de 25.34€ brut. Je vous propose un forfait journalier à 90€ brut (à Épernay, il est de 87€ brut) : Votes : 18 pour,

3 - X-Demat : approbation de la répartition du capital social 2022 : Votes : 18 pour

4 - Jurés d'assises 2024 : tirage au sort : tirage au sort de 3 noms, par rapport à la dernière liste électorale.

Résultats : N° 218 : CHAMPION Didier né en 1958, N° 102 : BIVER Rodolphe né en 1968

N° 198 : CASANOVA Aurore née en 1987, Votes : aucun vote

5 - Associations : subventions de fonctionnement 2023

Les subventions allouées aux associations communales : la décision est de reconduire les mêmes subventions que 2022. Au total : 7640€.

Même décision en ce qui concerne les subventions exceptionnelles liées à l'Harmonie, au CSM. Pour un total de 11805€. Enfin, l'AIMAA (600€), la Missions Coteaux Maisons et aves de Champagne (751€) sont reconduites, comme Entour'âge (1500€).

Votes : 15 pour et 3 élus ne prennent pas part au vote (Céline GUYARD, Patrice LEMOINE et David BRIEST)

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2023

1 - Approbation du compte rendu du CM du 9 juin 2023 : Votes : 18 pour

2 – Aménagement RN 03 :

C'est un projet impliquant le département, l'Agglo et notre commune : hydraulique des coteaux, eaux de ruissellement, mobilité douce, sécurisation des 1320m et traversée de voie. Après étude trois possibilités sont proposées par le CD51, celui qui l'emporte est le n°3, qualitatif : stationnement, espaces verts... Avec possibilité de subventions par le bassin Seine Normandie (renaturation d'environ 8m de chaussée).

Coût pour la commune 475 000 € HT, auquel il faut ajouter : 100 000 € d'effacement de réseau (SIEM); 300 000 € d'aménagements hydrauliques (agglo) ; la végétalisation : plantation, terre, pelouse etc ...

Coût pour le département : 1 755 000 €. Vote de principe pour le projet numéro trois : 18 pour.

3 - CSH : tarifs applicables au 1^{er} septembre 2023

Un logiciel : CITYVIZ va gérer les inscriptions des scolaires sur les temps péri et extra scolaires. Ce sont les parents qui vont avoir la main. Cela va éviter les nombreux courriels, appels téléphoniques pour ajouter, enlever son enfant. L'efficacité de la gestion du personnel d'animation sera également plus fluide, les effectifs seront connus en amont avec certitude, le nombre d'agent sera déployé avec plus de justesse.

La commission affaires scolaires s'est réunie et propose une modification des tarifs en vigueur, à compter du 1^{er} septembre 2023. Votes pour les nouveaux tarifs : 18 pour

4 – Création commission d'appel d'offres

Alerte du prestataire : supérieur à 40 000 pour les repas donc obligation de mise en concurrence.

Elle est constituée d'un président, le maire + trois membres titulaires + trois membres suppléants.

Les membres titulaires proposés sont : Jean-Marie BAUDOIN, Anne GUICHON, Martine LALLEMENT.

Les membres suppléants proposés sont : Marie-Claude LEGIVRON, Aurore LÉVÈQUE, Joël CLÉMENT.

Votes : 18 pour; Une première réunion aura lieu le 31 août après-midi.

5 – CCAS : subvention complémentaire

Décision modificative, suite à un besoin de financement du CCAS de 3000€, afin de financer les colis de fin d'année. Il est proposé de modifier les deux comptes suivants :

- 3 000 € à l'article 61521 (entretien de terrains) du budget communal

+ 3 000 € à l'article 657362 (subvention ccas) sur le budget CCAS. Votes : 18 pour

6 – Remboursements Amicale des Écoles : (2 sujets)

A ce jour, aucune facture ne nous est parvenue, il s'agit ici de valider la position de principe pour pouvoir rembourser l'Amicale des écoles, trousse CP et calculatrices en CM2. Vote position de principe : 18 pour



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actu' à l'autre ... (extraits)



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2023

1- Approbation du compte rendu du CM du 3 juillet 2023 : Votes : 18 pour

2 - Information décision du Maire :

Un déplacement de crédits a été opéré afin de régler les échéances d'emprunt de l'Espace Laure (les intérêts fluctuent et la vision ne nous est pas connue au moment du budget).

3- Finances : passage CFU : (Compte Financier Unique)

Actuellement la comptabilité (M57) est tenue en double exemplaire par la mairie et par la trésorerie.

Le CFU est un document unique, alimenté en temps réel par chacune des parties. Un avis favorable a été reçu de la part de la DGFIP, une convention entre nous et les services des finances publiques validera le CFU.

Votes : 18 pour

4) Décision modificative 3 : alimentation chapitre 12, 65 + DM4 : rattrapage amortissements,

intégration immobilisations suite à réalisation des travaux :

DM 3 : L'augmentation du point d'indice en juillet et l'embauche de personnel extérieur, nous amène à envisager de réalimenter certains chapitres. C'est, près de 30 000 € qu'il faut récupérer pour les charges de personnel et 5 000 € pour les indemnités élus. Votes : 18 pour

DM 4 : Une écriture comptable à prendre dans le cadre du réaménagement de la mairie, l'étude du cabinet Dialo et Chardonnet devant être intégré à la valeur du bien. Cela porte sur une somme de 20 610€. Votes : 18 pour

5) Personnel communal : prime exceptionnelle de pouvoir d'achat :

Un décret, paru fin juillet, instaure le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Il ne concerne pas les agents territoriaux et reste au bon vouloir de chaque collectivité. Je suis favorable à l'instauration de cette prime pour nos agents, et je vous propose d'en débattre.

Vote sur le principe d'accorder une prime dans ce cadre : 18 pour

6) Personnel communal : titres restaurant / valeur faciale et taux de prise en charge :

Réglementairement, on ne peut cumuler repas et titres de restauration. Cela a été corrigé en septembre 2023.

Afin de faire un geste envers l'ensemble des agents, il vous est proposé de relever la participation mairie à 60% (maximum autorisé) tout en passant la valeur faciale à 8 €. Cela fait un gain de 1,30 € par jour et par agent.

À compter de janvier 2024. Vote des 2 propositions : 18 pour

7) Personnel communal : colis fin année :

Pour cette année, nous souhaitons revenir à un colis plus local, avec des produits régionaux.

Votes : 18 pour, 60€ et une bouteille de champagne, date envisagée : le 21/12 à 18h15.

8) Marché espace sanitaires sportifs :

Les travaux pour la réfection des sanitaires sportifs (wc foot) ayant été approuvés, Mme Armelle Pienne, architecte en charge du projet a présenté les différents lots. L'ensemble du marché s'élève à 84 169,94 €. Votes : 18 pour

9) Marché restauration scolaire :

La commission d'appels d'offres s'est réunie le 28 septembre dernier pour analyser les offres reçues pour le marché de restauration scolaire. Une consultation avec mise en concurrence a permis de recevoir 2 offres : celle de API Restauration étant meilleure. Le nouveau prestataire prendra le relais du 08 janvier 2024 au 31 août 2026.

Proposition de valider le choix de la commission d'Appel d'Offres. Votes : 18 pour

10) SIEM : effacement des réseaux rue de la Liberté :

Le devis pour ce projet (pour la partie comprise entre la coopérative et l'embranchement avec la rue des Carrés), réalisé en 2024 s'élève à 55 377,04 €. Votes : 18 pour

11) XDemat : approbation rapport de gestion 2022 :

Il s'agit d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration, qui a fait apparaître un résultat exceptionnel, similaire à celui de 2020 et de 2021. Votes : 18 pour

12) Convention fourrière automobile : renouvellement

La convention qui nous liait arrivant à son terme, il faut penser la renouveler elle a une durée d'un an renouvelable dans la limite de 4 ans. Depuis 2020, la convention nous a coûté 340 €. Votes : 18 pour

13) Correspondant déontologie :

La Loi 3DS prévoit que les collectivités sont dans l'obligation de désigner un référent déontologue dont la mission est de conseiller les élus qui le saisissent au regard de la charte de l'élu local et notamment la gestion des conflits d'intérêt. Je vous propose d'en désigner deux : Nadine ESTERMANN et Franck DURAND ; Votes : 18 pour

14) Subventions exceptionnelles

Flocage jiu-jitsu : subvention de 350€ proposée, Votes : 16 pour, Céline GUYARD et David BRIEST ne prenant pas part au vote ; Canne à boules : ajournement de la décision, en attente de réponse sur la faisabilité de la demande.

Nettoyage des coteaux – 7 octobre
Mission Coteaux, Caves et Plaines de Champagne



10ème édition pour cette matinée, initiée par l'UNESCO : encore trop d'objets trouvés, merci aux habitants, élus, vignerons qui se sont déplacés, hélas, les plus concernés ne sont toujours pas là ! 😞 😞



Vignoble, rue Pasteur, rond-point de la RD3, les endroits ne manquent pas où trouver des déchets posés volontairement, ce qui coûte en temps pour les agents du service technique, en argent au citoyens, en nuisance visuelle pour tous ... **plus de 300kg** cette fois. La période des vendanges accentuant encore ce phénomène.



VIDEO-PROTECTION

Les caméras sont désormais fonctionnelles, reliées au terminal, à lecture de plaques et susceptibles de relever des infractions.

Un rapprochement avec la police va nous permettre de mettre en place la vidéo-verbalisation dans un avenir proche !

Elles sont autonomes et capables de voir de nuit, y compris lorsque l'éclairage public est éteint.





TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

Ravalement de façade

13 juillet : Plus c'est long ... plus c'est long !

Le pignon Nord de la salle des fêtes est enfin achevé : escalier supprimé, porte des loges rebouchée enduis et crépi, une face cachée plus accueillante !

Il aura fallut de nombreuses relances pour pouvoir boucler ce chantier, qui n'a rien de pharaonique pourtant ...



Chaufferie école primaire

Le remplacement rendu nécessaire de la seconde chaudière doit nous permettre un gain de consommation de l'ordre de 30%...

Les vacances d'automne étaient l'occasion de travaux d'ampleur à l'école : changement d'une chaudière, bravo aux installateurs : 220kg à descendre par un escalier peu adapté ...

Tout fut terminé avant le 6 novembre pour la rentrée, ouf ...

Budget :
38 000€



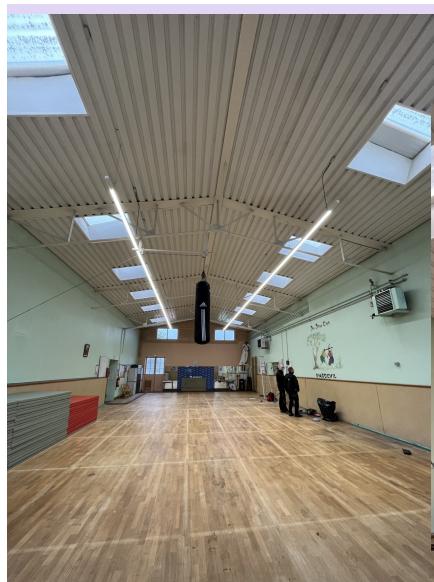
Travaux sanitaires extérieurs Foot:

Accessibilité PMR, avec une rampe d'accès, rénovation et mise aux normes.

Un budget conséquent pour cela, une utilisation à maîtriser afin que cet endroit dure dans le temps !



Rénovation sanitaires terrains de sports



Eclairage des bâtiments: Économies

Résilience, coût de l'énergie (suite), le dojo qui accueille les activités sportives de judo et de jiu-jitsu vient de se parer de LEDS pour un confort lumineux et une meilleure utilisation des finances communales.

Un montant de 5000€ pour cet équipement, un gain jusqu'à 70% de la facture d'électricité.

La dernière photo vous montre les anciens luminaires énergivores et vétustes.



Voirie - Espaces verts



La rue du Marronnier a fait l'objet de multiples changements: enfouissement des réseaux, éclairage public en LEDS, réfection de la chaussée, création de places de parkings sur chaussée.

L'accessibilité PMR est également respectée, en terme de largeur de trottoirs.

L'objectif est de réduire la vitesse, diminuer nos coûts en terme d'éclairage public et de favoriser les modes de transports doux.

Entretien du cimetière : une surface qui a doublé avec son agrandissement, cela représente une belle quantité de travail.



La volonté des élus est que, pour cet endroit soit synonyme de repos et de recueillement, l'entretien y est primordial et doit être irréprochable.

Les agents du service technique ont réalisé ce qu'il fallait, le résultat est très satisfaisant.

L'extension se développe bien, les végétaux ont bien résisté à leur première année de plantation.



Epareuse : partie qui se monte sur le tracteur et qui permet le fauchage, le débroussaillage, pour l'entretien des espaces verts, le débroussaillage et le fauchage de taille.

Auparavant, ce travail était réalisé en externe, le coût de cet appareil sera amorti en 1 an. **Son coût : 16 000€**



Préparation de massifs, abattage d'un arbre mort au niveau du square Lutz, plantations d'hiver, les espaces verts se transforment pour affronter les mois qui arrivent. Les projets 2024 seront axés sur la végétalisation, pour le bien-vivre et la création d'îlots de fraîcheur !





COMMÉMORATIONS

14 Juillet



11 Novembre



L'Harmonie de Mardeuil a accompagné cette commémoration en musique, avec les élus du conseil municipal et du conseil des jeunes, Jonathan RODRIGUES (conseiller départemental), les associations, et la population.

Les Mardouillats morts pour la France ont été honorés par la lecture de leurs noms.

La Marseillaise a été chantée par les enfants de l'école primaire, en présence de Mesdames Émilie SILVI, sa Directrice, Émilie LAMIRAUXT et Séverine BERTHAUD, enseignantes. Maxime MAFFRE dirigeant cette chorale, après avoir organisé une répétition générale en amont. Le tout, sous les yeux d'une nombreuse assistance.

Le message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire a été lu par le maire.

Le devoir de mémoire se doit d'être entretenu, en se souvenant de ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres. Merci pour votre présence pour ce moment fraternel, pour avoir permis ce partage !

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)



Le repas auquel participent nos ainés a eu lieu le dimanche 8 octobre, avec 144 personnes.

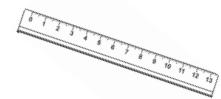
Le repas a été préparé par le traiteur Anne MACHET, l'apéritif a été offert et servi par nos « AUTHENTIQUES » vignerons de Mardeuil, le spectacle Cabaret « PARIS PLAISIR » a été interprété brillamment par la troupe PACIFIK, avec Olivier comme meneur de revue: un délice et un régal en même temps !

Le choix d'un budget à la hauteur de ce que nous pensons de nos ainés pour cet événement : merci à vous pour votre bonne humeur, aux élus pour leur présence au cours du service et aux intervenants pour leur disponibilité.

Merci



PHOTOS





RENTRÉE 2023



CM1/CM2 : BERTHAUD Séverine



Rentrée des classes :
jour J pour
les enfants,

Des parents
soulagés ?



DE CLASSES



CE2/CM1 : LAMIRAUD Émilie



Centre de loisirs / Centre aéré

L'accueil de loisirs a ouvert cet été, du 10 juillet au 11 août pour nos jeunes Mardouillats.

Pendant ces 5 semaines, les animateurs ont proposé un programme d'activités diversifiés et de qualités, représentatifs d'une équipe dynamique et soucieuse de faire plaisir aux enfants.

Au programme, nous pouvions retrouver du bricolage, des jeux musicaux, des activités sportives, des jeux extérieurs, de la cuisine ainsi que de nombreuses sorties en fonction des thématiques choisies.

Un thème par jour tout au long du mois de juillet, alors que pour la période d'août, nous avons fait « un retour aux sources ».



En effet chaque semaine, les enfants ont eu la possibilité de participer à des sorties extérieures ou de bénéficier de la venue d'intervenants :

Découverte de Chalons en barque, ELFY parc, piscine, cinéma, parc Argonne découverte, bowling, centre équestre, structure gonflable...

Nous avons également fait une veillée « karaoké » ainsi qu'une nuitée à l'espace Laure pour le plus grand bonheur des enfants.

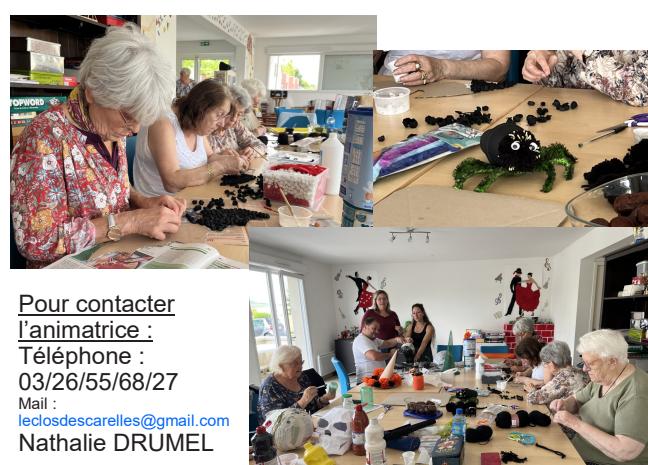
Entre quelques averses et un joli rayon de soleil, notre centre estival a été une belle réussite tant pour les enfants que pour les animateurs.



INTERGÉNÉRATIONNEL:

HALLOWEEN : préparatifs avant la sortie, au centre de loisirs et au Clos des Carelles avec l'Amicale des écoles.

LE CLOS DES CARELLES



Pour contacter
l'animatrice :
Téléphone :
03/26/55/68/27
Mail :
leclosdescarelles@gmail.com
Nathalie DRUMEL



TENNIS CLUB

www.tennis-club-mardeuil.fr / tennis.club.mardeuil@gmail.com



La nouvelle saison du club est lancée, comme chaque année, par l'organisation de son tournoi, 16^{ème} édition, qui a débuté le 4 septembre. Les finales se sont déroulées dimanche 1^{er} octobre.

Aux termes de matchs très accrochés en 3 sets, chez les femmes Zoé ROMAGNY 15/3 (TC Saint Martin sur le Pré) l'emporte face à Alexia BRETON 15/4 (ASPTT Epernay).

Chez les hommes Christophe DELARME 15/1 (Fismes) s'impose face à Alan VALVIN 15/2 (Betheny).

En consolante, Gaëlle de CHILLOU 15/5 (TC Mardeuil) l'emporte face à Sophie BRUGNON 15/5 (ASPTT Epernay) et Geoffrey STEPHANUS 30 (TC OIRY) face à Achille TRUCHON-BARTES 30/1 (La nautique).

En ce début de saison, les cours jeunes et adultes ont repris la semaine du 2 octobre.

Le club a fait le plein au niveau des inscriptions jeunes, tous les groupes du mercredi et du samedi sont complets. Les groupes adultes sont quasi-complets.

Toutefois, vous pouvez toujours prendre une cotisation pour taper dans la balle sans nécessairement prendre de cours. Vous trouverez tous les renseignements sur le site du club : tennis-club-mardeuil.fr

Le club organisera une soirée galette des rois, le vendredi 12 janvier 2024, une journée de doubles mixtes le dimanche 7 juillet 2024, une journée pour les jeunes, le samedi 29 juin 2024 ainsi que des moments conviviaux autour d'un repas.

Par ailleurs, une journée à Roland Garros sera prévue le dimanche 26 mai, avec une priorité pour les adhérents. Cette sortie comprend une place sur le court Suzanne LENGLÉ ou autre en fonction, avec le trajet en bus. Réservation en décembre obligatoire.

Agenda : quelques dates à retenir :

13 janvier – 23 mars : Tournoi interne homologué – 11^{ème} Edition - 26 mai : Roland Garros

mai : championnats de printemps par équipes - juin : inscriptions saison 2024/2025 - 8 juin - Assemblée Générale

7 juillet – Fête du club junior - 2 au 29 septembre 2024 – 17^{ème} édition du tournoi de Mardeuil



CLUB CULTUREL

Marie-Claude DERVIN / 06-78-79-53-95

Le club culturel a repris ses activités avec le nouveau bureau, vous avez pu visiter le site créé par la secrétaire Catherine et voir les différentes activités. Une nouvelle activité a commencé en septembre : la couture et nous avons à nouveau un prof d'informatique. Le QI GONG a repris aussi.

Le club compte environ 270 adhérents, toutes les inscriptions ne sont pas encore remontées.

Comme tous les ans le club participera au **téléthon** qui aura lieu les 8, 9 et 10 décembre :

- vendredi 8 décembre à 20 h théâtre une urne sera à votre disposition
- samedi 9 décembre à 20 h karaoké entrée gratuite. Boissons sur place
- dimanche 10 à partir de 10 h vente de livres et de lots à la salle des fêtes, à partir de 11 h vente de rabotes
- (cette année pas de pâtés croûtes). Réservation auprès de Mr Daniel Girardin
- dimanche à partir de 15 h : représentation théâtrale avec toujours l'urne.

Le club s'occupe aussi de l'organisation du réveillon du 31 décembre 2023. les détails seront sur le site courant novembre. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Marie-Claude DERVIN 06 78 79 53 95

Éveline LEFEVRE 06 79 58 17 50 ou Catherine LITTAYE 07 50 52 93 12

ADRESSE MAIL DU CLUB : clubcultureldemardeuil@gmail.com

LE SITE DU CLUB CULTUREL: www.clubcultureldemardeuil.fr



AMICALE DES ÉCOLES

Steve GODART

L'Amicale est une association de personnes bénévoles.

L'amicale existe maintenant depuis le 5 décembre 1947, presque 76 ans !!

Notre mission consiste à aider au financement des projets de l'école de Mardeuil :

Sorties pédagogiques, financement d'une partie du voyage de ski des CM2.

Pour l'année scolaire de **2022 / 2023** l'amicale a participé financièrement dans pratiquement toutes les sorties pédagogiques avec un montant d'environ **3 980 €**



AGENDA :

Voici les dates à retenir pour cette année scolaire **2023 – 2024**

VENTE DE CHOCOLAT DE NOËL : NOVEMBRE 2023

L'amicale organise une vente de chocolat de noël pour tout le village.

Concours du meilleur vendeur et vente spéciale pour la classe de ski.

ARBRE DE NOËL : VENDREDI 15 DECEMBRE

L'amicale organise un spectacle de noël pour tous les enfants de l'école.

Tombola enfants et adultes – Buvette – Distribution de chocolat et/ou jouet par le père noël.

<https://www.spectaclesenfants.fr/> Spectacle dansant : Vive le père noël !



Les membres de l'amicale des écoles.

TIR CLUB CHAMPENOIS

tirclubchampenois@yahoo.com

Pour la deuxième année consécutive, le tir club champenois a présenté trois tireurs de l'école de tir au championnat France 10m carabine et pistolet à Montbéliard (Doubs).

Les résultats obtenus sont encourageant puisque deux d'entre eux se sont placé dans les 10 premiers.

Raphaël Clément minime carabine 7ème et Zoé Bliard benjamin pistolet 8ème. Quant à Clara Guillet poussin carabine 20ème progresse de 41 places.

La saison des entraînements a repris le 1er septembre ;

Pour tous renseignements, contacter le président Guy Poittevin par Tél 06 76 29 50 91 ou E-mail : tirclubchampenois@yahoo.com

CLUB SPORTIF MARDEUIL Bruno FROMENTIN / 06-87-77-02-64

La reprise de la saison c'est bien déroulée avec la plupart des sections au complet, il reste quelques places dans le groupes 6/8 ans ainsi que dans le groupe Baby Gym 15 mois 24 mois.

Le club poursuit ses actions grâce à un nouveau service civique Octobre Rose, Halloween suivra le téléthon et d'autres actions tout au long de la saison.

Les sections compétitives de Gym Féminine et de Teamgym travaillent d'arrache pied pour participer aux compétitions qui débuteront en janvier.

Deux dates à retenir :

Assemblée générale le 1er décembre à 20 h

Loto le 13 janvier à 19 h





SECTION LOCALE DES VIGNERONS Christophe TANNEUX

Campagne de Distillation 2024 :

La campagne de Distillation s'ouvrira du Lundi 22 Janvier 2024 pour se clôturer aux alentours du Samedi 30 Mars 2024 .

Les alambics sont utilisables par toutes et tous dans la mesure où vous pouvez justifier de la propriété des matières que vous distillez (Fruits de vos Jardins, Rebêches sur déclaration de récolte), que vous vous acquittiez des droits de douane (en 2023 : 91,7€ les 1000°) et la location de l'alambic à la section locale (40€ par demie journée et par alambic).

Le principe de nos alambics est encore ancestral puisqu'ils sont chauffés au bois et refroidis, le cas échéant, à l'eau . Si l'envie vous prend mais que les compétences vous manquent, des vignerons retraités peuvent prendre quelques heures pour vous « mettre en route » et vous expliquer les rudiments d'une distillation .

Dernier point historique sur « Les Priviléges du bouilleur de cru » :

Le privilège de bouilleur de cru remonte à Napoléon lorsqu'il accorda un privilège d'exonération de taxes pour la distillation de 10 litres d'alcool pur pour ses grognards. Ce privilège fut héréditaire jusqu'en 1959, où, pour tenter de limiter le fléau de l'alcoolisme dans les campagnes mais aussi sous la pression des lobbies de grands importateurs d'alcool fort ou producteurs français, le législateur en interdit la transmission entre générations ; seul le conjoint survivant pouvait en user jusqu'à sa propre mort, mais plus aucun descendant.

Saint Vincent 2024 :

La section locale vous invite toutes et tous à partager un moment de convivialité et d'unité lors de la célébration de la Saint Vincent le Samedi 20 Janvier 2024 à partir de 14h30 .

Au programme de cette commémoration :

Défilé depuis le domicile de la récipiendaire, Mme Edith Dubois, jusqu'à l'église de Mardeuil d'où sera célébré la Messe De St Vincent.

A 18h00, rendez vous au centre de Pressurage de la Coopérative de Mardeuil pour les discours, remises de médailles et honneurs, Vin d'honneur .

Enfin, à partir de 20h30, repas dansant à la salle des fêtes de Mardeuil (Payant).

Réservation et renseignements pour la distillation et la St Vincent :
Christophe Tanneux : 06,07,02,34,50 ou champagne.tanneux@orange.fr



HARMONIE DE MARDEUIL

saxo.vosgien@laposte.net

L'Harmonie de Mardeuil est présente à chaque événement sur la commune : commémorations, fête patronale comme vous le constaterez sur les photos de cet article.

En plus de cela, deux concerts sont donnés à la salle des fêtes ...



Vous êtes invités à assister au Concert d'automne le dimanche 26 Novembre à 15h

L'Harmonie de Mardeuil sera accompagnée de l'Accordéon club d'Epernay





LES MABOULES DE MARDEUIL

Tony MAIO / 06-20-84-87-80

Nous avons organisé un tournoi en triplette le samedi 30/09/2023 de 10H à 18H où nous avons accueilli 48 équipes soit 144 joueurs.

Les trois premières équipes sont réparties chacune avec des bons d'achat et tous les autres participants avec un lot.

Nous organisons aussi tous les derniers samedis du mois un challenge entre les adhérents.

Les trois premiers sont récompensés chaque année lors de l'Assemblée Générale, celle-ci aura lieu le Samedi 02/12/2023.

Les dates à retenir pour 2024 sont : samedi 18/05/2024 tournoi membres, samedi 22/06/2024 et samedi 28/09/2024 : tournois ouverts à tous

Notre association compte à ce jour 77 membres de tout âge. Si vous aimez la pétanque et que vous souhaitez rejoindre un club dynamique, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous sommes présents sur les terrains de pétanque de Mardeuil tous les mercredis et samedis à partir de 14H et parfois le dimanche. Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

L'équipe des Maboules de Mardeuil

Notre bureau :

Notre Président : M. Tony MAIO - 06/20/84/87/80 - lesmaboules51@outlook.fr

Notre Vice-Président : M. François RIZZA

Notre Trésorier : M. Fabrice CHAPPELET

Notre Secrétaire : Mme Sandrine PATEIRON

Nos membres actifs : M. Luc FOULON / M. Jean-Jacques PIERROT / M. Patrice LEMOINE / M. Bruno PATEIRON / M. Nicolas CHAMPION / M. Cédric GOUAGOUT / Mme Angélique MARSAULT

JUDO / JIU JITSU

André HUBERT / 06-89-39-80-62



La rentrée 2023 a été bénéfique .. un bon démarrage avec des judokas contents de se retrouver et nous accueillons aussi les nouvelles recrues ...



... les cours ont lieu :

- les mardis de 17h30 à 18h30 pour les - de 7 ans,
- les mercredis de 18h à 19h30 pour les 10 ans et +
- les vendredis de 18h à 19h15 pour les 6 / 12 ans

pour plus d'infos rapprochez-vous des responsables pendant les horaires donnés ...

et cours de self défense et jiu jitsu les mardis et vendredis de 18h30 à 20h



Des aides financières pour l'amélioration de votre logement !



Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites sont mises en œuvre sur le territoire d'Épernay Agglo Champagne pour 5 ans.



Notre commune est concernée par l'OPAH intercommunale.

Ce dispositif d'aides financières et d'ingénierie vise à encourager la rénovation des logements privés de plus de 15 ans, l'amélioration de leur confort et de leur performance énergétique, à soutenir les travaux de maintien à domicile et à lutter contre la vacance et l'habitat dégradé.

Cette action est menée par Épernay Agglo Champagne, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), la Région Grand Est, le Département de la Marne et le PETR du Pays d'Épernay Terres de Champagne.

Au-delà des aides financières et de réductions d'impôts (pour les propriétaires bailleurs), ce dispositif propose aux ménages éligibles un accompagnement gratuit et personnalisé (conseil neutre, visite, étude de faisabilité du projet, assistance pour le montage des dossiers de subventions...).

Afin de vous accompagner dans vos démarches ou pour toute demande, Épernay Agglo Champagne a missionné le cabinet **Urbam Conseil**, associé au bureau d'études **Enercoop Nord-Est**.

Urbam Conseil est à votre écoute lors de ses permanences qui ont lieu :

- les 1^{ers} vendredi de chaque mois de 10h à 12h dans les locaux France Services à Blancs-Coteaux (10 rue des Loriots - Vertus) et de 14h à 16h à la Mairie d'Avize (2 place Charles de Gaulle),
- les 3^{èmes} vendredi de chaque mois de 10h à 12h à la Maison de l'Habitat à Épernay (2 rue Colonel Pierre Servagnat) et de 13h30 à 15h30 à la Mairie du Mesnil-sur-Oger (2 place de la Mairie).

Urbam Conseil est également joignable par téléphone au 03.24.71.00.91 ou par e-mail : marne@urbam.fr



Attention : les travaux ne doivent pas avoir débutés avant le dépôt des dossiers

Êtes-vous concerné(e) ?

Pour les propriétaires ou copropriétaires d'un logement de plus de 15 ans, occupé ou loué, avec un projet de travaux :

- Amélioration de la performance énergétique
- Adaptation du logement pour le maintien à domicile
- Réhabilitation d'un logement très dégradé ou indigne
- Remise sur le marché d'un logement vacant

Vous avez droit à des aides financières, des prêts incitatifs et des avantages fiscaux

Subventions de l'Anah, d'Épernay Agglo Champagne et de la Région, éco-prêt travaux à taux zéro, TVA à taux réduits, réduction d'impôt pour les propriétaires bailleurs.

Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants, de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs et d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique selon les cas.

Et vous pouvez être accompagné(e) gratuitement de façon personnalisée par l'équipe Urbam Conseil - Enercoop

- Informations et conseils
- Visite sur site et étude de faisabilité
- Évaluation énergétique et programme de travaux
- Plan de financement, montage et dépôt des dossiers de subventions et de prêts

Comment procéder ?

- 1 Prendre contact avec Urbam Conseil :
 - par téléphone : 03 24 71 00 91
 - par mail : marne@urbam.fr
 - en remplissant le formulaire joint
 - en vous rendant à une permanence (planning au dos)
- 2 Définir votre projet à l'aide d'une visite sur place et de conseils techniques : analyse des devis, vérification des critères techniques.
- 3 L'équipe Urbam Conseil - Enercoop est votre unique interlocuteur pour le montage de votre dossier de demande de subventions.
- 4 Lorsque les travaux sont terminés, Urbam Conseil-Enercoop réalise une visite de contrôle et vous accompagne pour l'obtention des subventions.

ATTENTION !



Quel est votre projet ?

Vous envisagez des travaux de réhabilitation et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement financier, technique et administratif ?

Faites connaître votre projet en complétant le coupon-réponse ci-dessous. Ces démarches sont gratuites et sans engagement.

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Votre projet concerne :

- votre résidence principale
- un ou des logement(s) que vous louez
- un ou des logement(s) vacant(s)
- une copropriété

Adresse du logement ou de l'immeuble concerné : _____

Travaux envisagés :

- amélioration énergétique
- autonomie et maintien à domicile
- réhabilitation d'un logement inconfortable
- réhabilitation d'un logement dégradé
- réhabilitation d'un immeuble

Vous souhaitez être recontacté(e) :

- par courriel
 - par téléphone
- vos disponibilités (jours et horaires) : _____





Prendre soin de l'environnement pour soigner notre santé

Candice : « Bonjour Eric, comment vas-tu ? Tu es encore en tenue d'été en ce début d'octobre ?

Eric : oui c'est bien agréable de prolonger cet été indien... Après réflexion, on peut se poser la question d'une année exceptionnelle ou du réchauffement climatique, avec l'entrée dans une nouvelle ère, l'**Anthropocène**.

Un joli concept pour exprimer le caractère inédit de la transformation de la planète par l'espèce humaine !



Candice : on voit bien que les phénomènes naturels deviennent inhabituels par leur intensité et leur fréquence. Année particulièrement éprouvante au niveau mondial mais aussi du cabinet avec les coups de chaleur !



Eric : notre santé est mise à rude épreuve par de nombreux facteurs environnementaux parfois encore mal connus, insoupçonnés.

Relation démontrée entre pollution et asthme/allergies.
Emergence de nouvelles pandémies, déplacements des populations...
Cancers, maladies chroniques, favorisés par l'exposition à des agents toxiques.

Candice : perturbateurs endocriniens, polluants éternels, pesticides ont un impact sur notre santé, d'autant plus qu'ils vont rester présents sur le long terme. L'environnement est à ce point dégradé par l'activité humaine que cela représente un danger.

Eric : l'accélération de la consommation et la recherche effrénée de la croissance économique conduisent à des comportements déraisonnables.

Or soigner l'environnement, c'est prendre soin de soi-même et des générations futures.

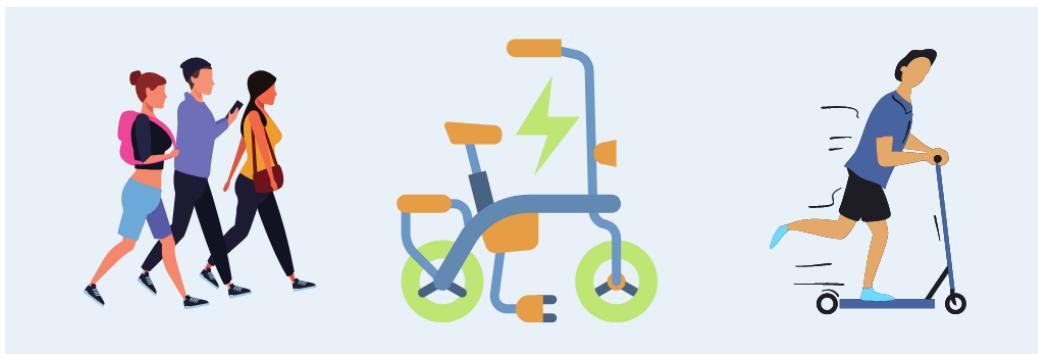
Candice : oui car au delà de l'éco-anxiété et l'éco-catastrophisme, mieux connaître le lien entre environnement et santé permettrait de changer nos comportements.

Eric : de nouvelles habitudes sont à notre portée. Associées à de réelles volontés politiques, elles peuvent améliorer la santé globale. Par exemple, l'économie circulaire et davantage de mobilité sans énergie fossile sont des solutions modestes, mais déterminantes pour changer les choses.

Candice : ou moins d'aliments transformés, recycler/réparer au lieu de remplacer.

C'est en préservant la planète qu'on se préserve soi-même !

Eric : alors Candice à quand les visites en vélo ? »



Docteurs Candice BEAUFORT et Eric BECK





SUDOKU

1	2	5	3					
6				9	4		8	
	9	8	4	7		1	2	
	6	1				2		
		9	2	5				
	3				7	5		
4	8			6	2	9	7	
7		5	3				6	
			5	7	3		1	

JEUX

		2	4		8		
5	2						
		1	7	2	4	5	
9	6				8	3	2
8	1		3	6		9	7
2	7				1	5	6
		4	8	5	1	9	
7	9			6	1		3

JEUX DES 8 ERREURS



JEUX
DES
7
ERREURS



Cross des écoles rurales: 26 mai 2023

Depuis 2015, le cross des écoles rurales se déroule sur les terrains de sports de Mardeuil. Ce sont près de 300 enfants, de 9 écoles, du CP au CM2 qui se disputent les places d'honneur, sous les yeux des parents, des familles et des enseignants.

L'organisation est conjointe : commune et Amicale des écoles de Mardeuil.
Une fois encore, les élèves de Mardeuil se sont distingués.

Félicitations



Vos élus vous ont invité à l'occasion de la mi-mandat !

Déjà 3 années depuis les élections municipales de 2020, c'est pourquoi il est bon de provoquer les occasions de dialoguer sur tous sujets que vous souhaitez aborder : projets, réalisations.

Les élus sont les vôtres, nos ambitions sont communes, on peut débattre de tout, c'est une richesse de pouvoir le faire, de mieux comprendre les enjeux, les freins et les opportunités.

Les habitants se sont rendus en nombre à cette invitation, et c'est tant mieux ! Soyez remerciés pour vos présences.

Rapprocher élus et population, dans une société comme la nôtre, c'est permettre l'exercice de la démocratie, la prise en compte de TOUS.

Cette expérience sera renouvelée, soyez-en sûrs.

Réunion publique : 16 mai 2023

